

Institut Saint-Michel
Rue du Collège, 126
4800 Verviers
Tél. 087/39.46.50
www.saintmichelverviers.be



**ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE**

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Comme vous l'avez entendu dans les médias, nos autorités ministérielles ont décidé de **suspendre les cours les jeudi 12 et vendredi 13 novembre** et de faire **basculer l'enseignement secondaire en code rouge à partir du lundi 16 novembre et a priori jusqu'aux vacances de Noël**.

Organisation des cours pour les prochaines semaines

La circulaire 7816 du 31/10/2020 permet la poursuite d'un enseignement à 100% en présentiel (c'est-à-dire 100% de présence à l'école) **pour les élèves de 1^{re} et de 2^e années selon l'horaire habituel** et les règles sanitaires en application depuis la rentrée scolaire.

Par contre, le nombre d'élèves présents simultanément doit être limité à 50% de la population globale habituelle pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années.

Concrètement, les élèves des 2^e et 3^e degrés seront donc présents à l'école un jour sur deux. Il sera donc mis en place un enseignement hybride, c'est-à-dire une combinaison d'enseignement en classe et à distance.

Calendrier des présences en classe pour les semaines à venir :

Lundi 16/11	Mardi 17/11	Mercredi 18/11	Jeudi 19/11	Vendredi 20/11
Elèves de 3 ^e et 4 ^e	Elèves de 5 ^e et 6 ^e	Elèves de 3 ^e et 4 ^e	Elèves de 5 ^e et 6 ^e	Elèves de 3 ^e et 4 ^e

Lundi 23/11	Mardi 24/11	Mercredi 25/11	Jeudi 26/11	Vendredi 27/11
Elèves de 5 ^e et 6 ^e	Elèves de 3 ^e et 4 ^e	Elèves de 5 ^e et 6 ^e	Elèves de 3 ^e et 4 ^e	Elèves de 5 ^e et 6 ^e

Lundi 30/11	Mardi 01/12	Mercredi 02/12	Jeudi 03/12	Vendredi 04/12
Elèves de 3 ^e et 4 ^e	Elèves de 5 ^e et 6 ^e	Elèves de 3 ^e et 4 ^e	Elèves de 5 ^e et 6 ^e	Elèves de 3 ^e et 4 ^e

Lundi 07/12	Mardi 08/12	Mercredi 09/12	Jeudi 10/12	Vendredi 11/12
Elèves de 5 ^e et 6 ^e	Elèves de 3 ^e et 4 ^e	Elèves de 5 ^e et 6 ^e	Elèves de 3 ^e et 4 ^e	Elèves de 5 ^e et 6 ^e

Lundi 14/12	Mardi 15/12	Mercredi 16/12	Jeudi 17/12	Vendredi 18/12
Elèves de 3 ^e et 4 ^e	Elèves de 5 ^e et 6 ^e	Conseils de classe	Conseils de classe	Remise des bulletins

Ces jours de présence à l'école s'organiseront selon l'horaire habituel.

Les jours où les élèves ne seront pas présents à l'école, soit un enseignement à distance sera organisé par les professeurs selon l'horaire habituel, soit un recours à des travaux plus classiques à faire à domicile seront proposés. De toute façon, chaque professeur, via l'adresse électronique de l'école, prendra contact avec ses élèves pour préciser comment il organise cet enseignement à distance.

L'Institut Saint-Michel mettra à disposition une salle informatique destinée aux élèves qui n'ont aucun accès à un ordinateur et qui l'avaient signalé sur le formulaire de rentrée.

*Afin que nous puissions garantir les conditions sanitaires, l'accès à la salle informatique se fera **sur réservation** par téléphone au 087/39.46.50. L'élève est prié de se munir de ses propres écouteurs.*

Cours d'éducation physique

Nous attirons aussi votre attention sur les cours d'éducation physique qui ne peuvent plus être organisés. Cette suspension concerne les cours d'éducation physique, les cours d'activités sportives et les cours de foot sur terrain.

Concrètement, les élèves qui ont un de ces cours de 08h25 à 9h15 ou jusqu'à 10h20 ou en fin de journée de 14h30 à 15h20 ou jusque 16h10, sont autorisés à arriver à l'école après leur cours ou à quitter l'école plus tôt. Dans les autres cas de figure, même si le cours est suspendu, l'élève sera pris en charge en classe par son enseignant pour des activités éducatives.

Les repas de midi

Sur décision ministérielle, les repas de midi doivent aussi se prendre en groupe classe, sous la surveillance d'un professeur ou d'un éducateur. Chaque élève doit donc prévoir son propre pique-nique. Le service cantine ne peut plus être proposé.

Les élèves des 2^e et 3^e degrés qui disposent d'une autorisation de sortie peuvent toujours manger à l'extérieur en veillant à respecter les « gestes barrières » pendant cette période passée hors de l'établissement. Pour les élèves des 2^e et 3^e degrés qui mangent à l'école, des salles seront mises à leur disposition pour le repas de midi.

Les réunions de parents

Des réunions de parents étaient prévues les lundi 16 et jeudi 19 novembre sur inscription. Les formulaires devaient être rendus pour le 27 octobre. Elles sont annulées. Les professeurs que vous désiriez rencontrer prendront contact avec vous dans le courant de la semaine du 16 novembre.

Annulation de la session d'examens de Noël

Afin de consacrer davantage de temps aux apprentissages assez malmenés ces dernières semaines, il a été décidé de renoncer à la session d'examens et de prolonger la période 2 (pour les élèves de 1^{re}, 2^e et 3^e) et la période 3 (pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e) jusqu'au 11 décembre. Les cours se prolongeront jusqu'au 15 décembre inclus. Les 16 et 17 décembre, les cours seront suspendus pour permettre la tenue des conseils de classe. La remise des bulletins est prévue le 18 décembre selon l'horaire qui sera précisé par le/la titulaire.

Quel que soit le mode d'enseignement en vigueur, nous rappelons aussi que **l'obligation scolaire** reste d'application et que toute absence doit être signalée à l'éducateur/trice de votre enfant.

Si vous avez besoin d'un complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous remercions pour votre collaboration et pour la confiance que vous nous témoignez et vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, à notre entier dévouement.

A. Damoiseau et P. Waucomont
Directeurs